

ÉCOLE DOCTORALE N° 485
Éducation, Psychologie, Information
Communication - EPIC
Bilan 2013-2019

ÉTABLISSEMENTS

Université de Lyon
Université Lumière Lyon 2
École Normale Supérieure de Lyon
Université Claude Bernard Lyon 1
Université Jean Monnet Saint-Étienne
Université Lyon III Jean Moulin

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

William Gasparini, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. William GASPARINI, Université de Strasbourg

Experts : Mme Myriam DUBAN, Université de Lorraine
M. Philippe ODOU, Université de Reims Champagne-Ardenne
Mme Maggie SCORDEL, Université de Haute-Alsace

Conseiller scientifique représentant du Hcéres :

M. Jean-Luc HERRMANN

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2019 ET D'ENTRETIENS AVEC DES DOCTORANTS ET LA DIRECTION DE L'ED EN JUIN 2020 BILAN 2013-2019

En raison des circonstances sanitaires exceptionnelles liées à la pandémie, les visites des ED sur site n'ont pu avoir lieu au printemps 2020. L'évaluation de chaque ED a été réalisée à partir du dossier remis au Hcéres en septembre 2019 et de deux entretiens du comité Hcéres, l'un avec quelques doctorants de l'ED, l'autre avec la direction de l'ED. Ces entretiens ont été réalisés en visioconférence au cours du mois de juin 2020.

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale n° 485 *Education, Psychologie, Information et Communication* (ED EPIC) fait partie des 17 écoles doctorales relevant de l'Université de Lyon (UDL). Portée par l'Université Lumière Lyon 2, l'ED est co-accréditée avec l'Université Claude Bernard Lyon 1, l'Université Jean Moulin Lyon 3, l'Université Jean Monnet (Saint-Etienne) et l'École normale supérieure-ENS Lettres & Sciences humaines de Lyon. Elle a également pour partenaires Science Po Lyon, l'Institut national de sciences appliquées- INSA-Lyon, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques- ENSSIB et l'Institut français de l'éducation-IFE. L'ED EPIC est née en 2007 de la reconfiguration et du regroupement de laboratoires appartenant antérieurement à d'autres ED. Six doctorats sont proposés : Sciences de l'éducation, Sciences de l'information et de la communication, Psychologie, STAPS (Sciences des activités physiques et sportives), Histoire, philosophie et épistémologie des sciences, des techniques et des technologies, Didactiques des disciplines scientifiques et techniques.

L'école doctorale s'appuie sur neuf unités de recherche : sept universitaires (Centre de Recherches en Psychopathologie et Psychologie Clinique ; Éducation, Cultures, Politiques ; Équipe de recherche de Lyon en sciences de l'Information et de la Communication ; Groupe de Recherche en Psychologie Sociale ; Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport ; Sciences et Société ; Historicité, Éducation et Pratiques ; Équipe interdisciplinaire de littérature et d'information-communication), une unité mixte de recherche (Interactions, corpus, apprentissages, représentations) et une équipe émergente universitaire de Lyon 2.

En 2018-2019, l'ED EPIC accueille 243 doctorants et compte 61 titulaires de l'HDR (Habilitation à diriger des recherches), le taux d'encadrement moyen s'établissant autour de 4 par HDR. Son programme de formation s'appuie à la fois sur celui du collège doctoral (formations transversales, préprofessionnalisation, insertion) et sur ses propres formations disciplinaires. L'ED EPIC dispose d'un règlement intérieur. La charte du doctorat et la convention de formation sont communes à toutes les ED du site.

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

- **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

L'ED EPIC est dirigée par un directeur en poste à Lyon 2 et une directrice adjointe en poste à Science Po Lyon, assistés d'un secrétariat implanté à Lyon 2 et d'antennes dans chaque établissement opérateur. L'ED EPIC comprend 243 doctorants en 2019 avec une grande majorité inscrite à Lyon 2.

La composition du conseil est conforme à l'arrêté du 25 mai 2016. Il comprend 22 membres. Le conseil se réunit en formation plénière au moins trois fois par an. L'ED EPIC dispose d'un règlement intérieur commun aux écoles doctorales en Sciences humaines et sociales (SHS) de Lyon 2. Elle comprend également des commissions ad hoc : les commissions doctorales de première inscription en thèse relevant de chaque unité de recherche, la commission des dérogations (composée de la direction et de représentants des UR) qui instruit les demandes d'inscription dérogatoire et la commission de formation qui définit l'offre annuelle de formation interdisciplinaire de l'ED.

L'ED EPIC réunit les secteurs disciplinaires en SHS suivants : éducation et didactique, psychologie, sciences de l'information et de la communication, histoire des sciences et sciences du sport (STAPS). Au-delà des singularités disciplinaires en SHS, elle réunit les unités de recherche autour d'un projet scientifique commun qui vise « l'étude de pratiques, d'institutions, de représentations et systèmes symboliques, d'outils politiques et scientifiques que l'humain se donne pour mettre en œuvre et penser son rapport à la question du sens ».

Compte tenu de l'effectif des doctorants, les moyens sont satisfaisants. Le siège de l'ED est situé à Lyon 2 et comprend, selon l'ED, des locaux « agréables » : un bureau (partagé avec 2 autres ED) avec son secrétariat et une salle de réunion également partagée avec la Direction de la recherche et des études doctorales (DRED). Pour les autres sites, ce sont les unités de recherche qui accueillent les doctorants. A noter que toutes les unités de recherche n'ont pas de salles dédiées aux doctorants.

Le budget de l'ED provient de la mutualisation des contributions des différents établissements de la Comue de Lyon Saint-Étienne et comprend une part fixe et une part variable calculée au prorata du nombre de doctorants. Le budget s'élève à 23 000 euros en 2019. A noter une baisse progressive depuis 2015 qui est liée à la baisse des effectifs de doctorants. Le budget est principalement consacré au financement de la mobilité des doctorants (selon un principe de co-financement avec les unités de recherche), des manifestations scientifiques organisées par les doctorants (journées doctorales, journées d'étude) ou destinées spécifiquement aux doctorants (universités d'été) et des formations proposées par l'ED (anglais scientifique, statistique, etc.). Selon la direction de l'ED, le traitement centralisé du budget par le collège entraîne quelques lourdeurs/lenteurs administratives dans son suivi (difficulté à connaître l'état du budget, difficile suivi des aides financières allouées aux doctorants pour leur mobilité, etc.). Les doctorants déplorent également « la lourdeur administrative » dans la gestion de leurs mobilités.

En termes de communication, le site internet de l'ED est le principal outil. Il est documenté et régulièrement mis à jour (avec une rubrique « Actualités »), permettant à la fois de diffuser de l'information en interne (par exemple les formations proposées par l'ED) mais également d'assurer une communication externe à destination de candidats au doctorat, voire d'un public plus large. De plus, les doctorants peuvent y télécharger l'ensemble des documents administratifs et pédagogiques. A noter l'existence de deux pages dédiées à la publication des doctorants (une présentation des publications des doctorants et un lien vers Inter Pares, la revue en ligne de l'ED gérée par les doctorants). Il n'existe toutefois pas actuellement de version anglaise du site (ou d'une rubrique sur les conditions d'admission), ce qui aurait pu accroître l'attractivité internationale de l'ED. Des courriels sont également envoyés aux doctorants pour les informer des modalités de réinscription ou d'inscription aux formations.

Bien qu'il n'existe pas d'obligation de financement des doctorants, la politique de l'ED EPIC consiste à inciter les candidats à disposer d'un financement pour leur doctorat. Le taux de thèses financées a quasiment doublé entre 2013-14 et 2018-19 (passant de 39.1 % du total des doctorants inscrits à 60 %). L'augmentation du nombre de thèses financées n'est pas liée à l'augmentation du nombre de contrats doctoraux (CD) ni d'autres types de financements, le nombre de financements dédiés ayant sensiblement baissé sur la période (125 en 2014-15 et 102 en 2018-19). Le nombre de doctorants a également baissé. Les sources de financement sont néanmoins diversifiées. L'ED bénéficie de contrats doctoraux provenant des établissements : 6 CD fournis par an par Lyon 2, 1 CD par Jean Monnet en 2018, 1 CD par Lyon 1 en 2019. S'ajoutent des contrats financés soit dans le cadre de Convention industrielle de formation par la recherche-CIFRE (13 en 2018-2019). En 2018/2019, 102 doctorants/243 avaient un financement spécifiquement dédié au doctorat. D'après les données fournies, 45 doctorants étaient salariés et 96 disposaient de ressources personnelles, ce qui paraît important d'autant plus qu'en 2017/2018, le nombre de thèses financées et de salariés étaient plus élevé.

En conformité avec la charte des thèses et la politique du collège doctoral, la procédure de recrutement des doctorants est transparente. Les candidats à l'inscription en thèse ont deux possibilités. D'une part, pour les contrats doctoraux d'établissement, l'ED organise un concours qui se déroule en deux phases : une phase de sélection sur dossiers et une phase d'audition des candidats retenus. Le jury procède à un classement des candidats auditionnés. D'autre part, pour les recrutements hors concours, les étudiants titulaires d'un master proposent un projet de recherche après avoir obtenu l'accord d'un enseignant-chercheur HDR de l'ED. L'accès en doctorat se réalise sur le principe de l'excellence scientifique (14/20 en master et mémoire de recherche). Le choix des sujets de thèse relève des unités de recherche.

La direction de l'ED organise chaque année -en janvier- une journée de rentrée doctorale intitulée « rentrée solennelle » qui permet de présenter le fonctionnement et l'offre de formation de l'ED EPIC. L'accueil des doctorants se fait également dans les unités de recherche. La convention de formation a été mise en place et respecte les exigences de l'arrêté du 25 mai 2016 en termes de contenu.

L'ED EPIC entretient des liens privilégiés avec les autres ED relevant du champ des sciences humaines et sociales au sein de l'Université Lumière Lyon 2, en particulier avec l'ED 483 (Sciences sociales) et l'ED 484

(Lettres, langues, linguistique et arts-3LA) sous la forme d'une étroite concertation, notamment pour la mise en œuvre des dispositions de l'arrêté, et dans le cadre d'actions conjointes avec des partenaires communs. Elle bénéficie également de partenariats scientifiques, en France et à l'étranger, essentiellement en lien avec les unités de recherche. Elle gagnerait à envisager des partenariats spécifiques avec des réseaux d'ED (par exemple, au sein de l'espace transfrontalier avec la Suisse et l'Italie, ou à l'international).

L'ED EPIC a essentiellement une attractivité nationale. En 2018-19, 83 % des doctorants de l'ED EPIC sont titulaires d'un master français, dont 14,8 % proviennent d'un master du site lyonnais. Représentant un faible effectif, les doctorants titulaires d'un master étranger proviennent principalement de pays d'Europe (5 %, principalement Italie, Belgique, Grèce) et du Brésil (également 5 %). Depuis 2013, l'ED compte en moyenne 4 doctorants par an réalisant leur thèse dans le cadre d'une cotutelle internationale. La lourdeur administrative des procédures de mise en place des cotutelles semble expliquer ce faible nombre. Les codirections internationales semblent plus accessibles.

L'ED EPIC fait partie du collège doctoral de Lyon-Saint-Étienne qui regroupe les 17 ED du site. Le collège définit la politique doctorale de site et veille à l'application de l'arrêté de 2016, organise les formations transversales, la formation professionnalisante, les actions de valorisation du doctorat et le suivi du parcours professionnel des docteurs, et répartit les crédits alloués à chaque ED. Pour l'ED EPIC, le collège doctoral est perçu comme une entité utile et nécessaire. En lien avec celle des autres ED de sciences sociales, sa voix est entendue et importante par rapport à la prise en compte des spécificités des SHS (par exemple à propos de la durée des thèses). Selon l'ED, les échanges en collège fonctionnent d'autant mieux d'ailleurs, de manière moins formelle avec des échanges plus utiles, que les représentants des vice-présidences ne sont pas présents. L'ED EPIC souhaite vivement que le collège poursuive son rôle d'échange et d'harmonisation dans la future université « cible » de la fusion.

• Encadrement et formation des doctorants

L'ED EPIC comprend 61 HDR pour 243 doctorants. La grande majorité des doctorants est inscrite à Lyon 2 (170) et 35 HDR proviennent de cette même université. L'effectif de doctorants est en baisse depuis 2013 (391 en 2013, 331 en 2016) mais il s'est stabilisé depuis 2016. Une baisse graduelle du nombre d'abandons est également observée ces deux dernières années pour la période entre 2013 et 2019 : 39 abandons en 2014, 35 en 2016 et 14 en 2019. La raison avancée par la direction de l'ED expliquant ces deux baisses est d'une part un meilleur suivi des thèses et, d'autre part, l'effet produit par l'arrêté de 2016 ainsi que le relèvement du niveau scientifique exigé pour l'accès en doctorat.

Le nombre maximal de doctorants par directeur de thèse est fixé par la Commission Recherche de Lyon 2 à 10 à plein temps.

Conformément à la charte du doctorat et à l'arrêté du 25 mai 2016, les comités de suivi individuel (CSI) ont été mis en place au cours de l'année universitaire 2016/2017 et sont organisés par l'unité de recherche de rattachement du doctorant. Le doctorant présente l'avancement et les conditions de sa recherche doctorale devant un comité composé de deux enseignant-chercheurs membres de l'unité de recherche, dont au moins un est HDR. Sans pour autant l'interdire, le CSI ne compte pas de membres extérieurs à l'unité de recherche. Le directeur de thèse n'assiste pas au comité de suivi. Conçu sur un modèle commun propre à l'ED EPIC, un rapport est rédigé à l'issue de l'audition du candidat et prend en compte l'accompagnement du cursus du doctorant et l'adéquation de l'avancement aux objectifs de la thèse. Le rapport formule des recommandations. Le CSI est un moment apprécié par les doctorants. Une harmonisation serait cependant souhaitable car les doctorants constatent des variations selon la composition du CSI.

Pour valider leur parcours doctoral et pouvoir soutenir, les doctorants doivent avoir suivi au moins 140 h de formation pendant la durée de leur thèse. Cette formation comprend 60 h de formation transversale et 80 h de formation disciplinaire. Assurée principalement par l'Université de Lyon et l'ED, la formation transversale propose de l'anglais scientifique (débutant, avancé), un enseignement de « pratiques scientifiques » (publications, critères du Conseil national des universités-CNU par section), une formation aux ressources documentaires en partenariat avec la Bibliothèque Diderot de Lyon et une formation au portfolio du docteur (repères et construction). Les doctorants peuvent également suivre des séminaires proposés par l'UTA (Université Tous Âges) pour étendre leurs centres d'intérêt et présenter leur recherche doctorale. La formation transversale à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique est assurée par le collège doctoral. Les salariés et les doctorants sous CIFRE peuvent être dispensés de certaines formations sur demande.

La formation disciplinaire relève principalement des unités de recherche sous des formes variées : séminaires, activités et manifestations scientifiques. La participation à des écoles thématiques ou des universités d'été,

des rencontres de doctorants ou le suivi de formations dans d'autres écoles doctorales ou dans des universités à l'étranger est également prise en compte.

L'offre de formation est très variée et adaptable pour les doctorants qui peuvent composer un parcours personnalisé en concertation avec le directeur de thèse. Les besoins en formation sont ainsi déterminés dans l'échange entre le doctorant et la direction de thèse qui oriente le choix d'activités complémentaires jugées nécessaires ou utiles (colloques, séminaires, formations spécifiques, théoriques, méthodologiques et/ou techniques). Un portfolio retrace les formations suivies par le doctorant et les compétences acquises tout au long de la thèse. Une formation est prévue à cet effet et elle est appréciée par les doctorants. Les doctorants doivent joindre leur portfolio lors des comités de suivi de thèse ainsi que pour la soutenance.

Les doctorants témoignent que l'offre de formation est plutôt en adéquation avec leurs besoins mais pourrait être améliorée, notamment s'agissant des formations proposées par le collège doctoral. Ils estiment ainsi que certaines formations ne sont pas suffisamment adaptées aux disciplines des SHS. Ainsi, les formations à l'éthique et à l'intégrité scientifique, ou encore celles organisées par le Service des études doctorales sont, de l'avis des doctorants, trop orientées vers les sciences expérimentales et vers le secteur privé.

Fonctionnant comme un « conseil de perfectionnement », la Commission des formations -qui comprend également des représentants des doctorants- procède chaque année à l'évaluation des formations dispensées l'année précédente et propose les modifications qu'elle juge nécessaires.

L'ED soutient l'organisation, par les doctorants des différentes unités de recherche volontaires, de journées doctorales annuelles autour de thématiques communes et peuvent inclure d'autres universités (y compris en Belgique et en Suisse). Les enseignants-chercheurs sont associés pour participer à cet événement scientifique commun. Ce moment fort permet de fédérer les doctorants et de renforcer les liens entre unités de recherche. Les doctorants aimeraient que l'école doctorale s'implique davantage dans ces journées qui relèvent essentiellement de l'initiative des doctorants.

La revue en ligne de l'école doctorale *Inter Pares* constitue un autre outil susceptible de créer un pont interdisciplinaire entre les doctorants des différentes unités de recherche. Revue pluridisciplinaire, elle privilégie les axes centraux de l'école doctorale (Éducation, Psychologie, Information et Communication). Son comité éditorial est composé de doctorants (2^e année et plus), sous l'autorité scientifique de l'ancien directeur de l'école doctorale EPIC et d'un comité scientifique. Au-delà de la publication qui prépare les doctorants à la soumission d'articles dans des revues scientifiques disciplinaires, la revue est également un lieu d'apprentissage de l'expertise scientifique et de l'édition, qui constitue l'une des dimensions du métier de chercheur ou d'enseignant-chercheur. Créée en 2012, *Inter Pares* publie un numéro par an autour d'une thématique principale, mais accueille également des varia.

La durée moyenne des thèses en 2019 est de 60 mois (55 mois en 2018 et 61 mois en 2017). L'ED EPIC s'est fixée comme règle que toute thèse financée doit être soutenue à l'issue de la troisième année voire, par dérogation, à l'issue de la 4^{ème} année. Pour ce qui concerne les thèses non financées, une cinquième et une sixième années dérogatoires sont possibles.

Le collège doctoral de l'Université de Lyon est dynamique ; au-delà de certaines formations transversales, il organise également chaque année des actions de valorisation de la recherche, telle que le concours *Ma thèse en 180 secondes* ou encore le Prix du jeune chercheur de la ville de Lyon.

• Suivi du parcours professionnel des docteurs

Des modules de formation transversale spécifiquement dédiés aux perspectives professionnelles et à la recherche d'emploi sont proposés aux doctorants dans le catalogue de l'Université de Lyon. Les activités du Bureau Financement Emploi (BFE), en particulier en matière d'insertion professionnelle, sont présentées chaque année lors de la rentrée solennelle. Le Suivi du parcours professionnel des docteurs est réalisé par les services du BFE, au sein du pôle doctoral de la Direction de la recherche et des études doctorales (DRED) de Lyon 2 : placé sous la responsabilité d'une ingénieure d'études de Lyon 2, un bureau est spécifiquement chargé de l'accompagnement des doctorants et docteurs dans leurs projets professionnels.

Des ateliers sont organisés par le BFE à l'intention des doctorants et des docteurs des trois ED en SHS. Le Pôle carrière des docteurs de l'UdL propose également une « offre d'accompagnement 360° » avec des dispositifs complémentaires variés : l'espace c@rrières, des ateliers collectifs (valorisation des compétences, constitution et entretien d'un réseau professionnel, préparation du projet professionnel et des entretiens de recrutement), des « défis entreprises » (réaliser une expérience professionnelle), les *Doctoriales* (organisées par le chargé de

la promotion du Doctorat de l'UdL) visant le rapprochement des doctorants et des entreprises du territoire, ou encore « l'Académie de l'innovation », « les Journées pour l'emploi des docteurs » ou le « Rendez-vous de l'emploi » en octobre, forum de recrutement dont l'organisation est assurée par un comité de pilotage animé par l'UdL. Les doctorants connaissent cette offre de formation professionnalisante mais regrettent que les actions soient trop orientées vers le secteur privé (« très start up » selon un doctorant) et que les débouchés en matière de recherche dans le secteur public ne soient pas suffisamment présentés.

Sur le plan de l'insertion des docteurs, les résultats varient selon les années. Aux vues des informations fournies, il reste encore de nombreux doctorants sans emploi 3 ans après la thèse. Le taux d'insertion est de 84,8 % en 2013 (24 docteurs sont en emploi dont 12 dans l'ESR) mais ce taux baisse en 2014 pour atteindre 62,5 % (20 sont en emploi (dont 8 enseignants-chercheurs sur 54 docteurs). L'ED n'exploite pas suffisamment ses données d'insertion pour construire son offre de formation.

AUTOÉVALUATION

L'ED a repris l'évaluation précédente de l'AERES et a noté les points d'amélioration dont certains sont visibles (baisse de la durée des thèses et du taux d'abandon, amélioration du suivi des thèses grâce au CSI, augmentation du nombre de thèses financées et diversification des modes de financement, mise en place d'un règlement intérieur), et d'autres moins (par exemple l'attractivité internationale). Elle a également réalisé une analyse avec la matrice SWOT qui lui permet de dégager les forces, faiblesses, opportunités et menaces qui pèsent sur l'ED EPIC. Ainsi, déplore-t-elle le flou et l'incertitude qui entourent le processus de fusion et de développement de la future université cible. Elle regrette également la non association des écoles doctorales à ce processus, conformément à la motion à ce sujet votée en collège doctoral.

APPRÉCIATION GLOBALE

L'ED EPIC est bien intégrée dans son environnement institutionnel local et les UR qui y sont rattachées sont fortement impliquées dans la formation et le suivi des doctorants. L'ED EPIC remplit l'ensemble de ses missions (formation, encadrement, suivi) et délègue au collège et à la DRED de Lyon 2 la professionnalisation et l'insertion des docteurs. Elle s'appuie sur une gouvernance solide (binôme à la direction, conseil plénier décisionnaire de la politique globale de l'ED et commissions ad hoc pour la gestion du recrutement hors concours, le suivi des thèses et la définition de l'offre de formation disciplinaire). La mise en place d'un bureau permettrait certainement d'harmoniser davantage les procédures. Compte tenu de l'effectif des doctorants, les moyens en termes de locaux et de budget sont satisfaisants. Au-delà des singularités disciplinaires de ses différentes unités de recherche, l'ED EPIC a construit des ponts interdisciplinaires autour d'un projet commun. Elle présente cependant essentiellement une attractivité nationale et compte peu de cotutelles internationales.

L'offre de formation est très variée et adaptable pour les doctorants qui peuvent composer un parcours personnalisé en concertation avec leur directeur de thèse. Les doctorants sont associés aux activités de formation (à l'instar de la journée doctorale annuelle ou de la revue doctorale en ligne) et à leur évaluation. L'ED pourrait néanmoins s'engager davantage dans l'accompagnement des journées doctorales et dans les formations contribuant à développer l'interdisciplinarité. L'identité de l'ED n'est pas suffisamment affirmée ni pleinement reconnue par les doctorants qui se sentent appartenir avant tout à leur UR. Celle-ci pourrait être améliorée.

L'ED EPIC entretient des partenariats/coopérations avec les autres ED de l'Université Lumière Lyon 2 relevant du champ des sciences humaines et sociales. Le taux d'insertion/emploi à trois ans est en baisse (62,5 % en 2014, 86,7 % en 2012).

Le fonctionnement de l'ED est globalement satisfaisant sur les principaux indicateurs. La plus grosse menace qui pèse sur l'ED EPIC est un risque d'éclatement dans le projet de nouvelle université cible.

• Points forts

- Bon adossement scientifique.
- Collaboration réelle avec les unités de recherche, notamment pour les formations disciplinaires.
- Augmentation du nombre de thèses financées.
- Offre de formation attractive, diversifiée, et évolutive.

- Suivi des doctorants efficace.
- Bonne attractivité nationale.

- **Points faibles**

- Un déficit d'attractivité internationale.
- Implication faible de l'ED dans le suivi de l'insertion des docteurs et peu d'exploitation des données d'insertion.
- Taux d'insertion en baisse.
- Incertitude sur l'avenir de l'ED dans le cadre de la nouvelle université cible.

OBSERVATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

Lyon, le 28 septembre 2020

Monsieur Stéphane MARTINOT
Administrateur provisoire
de l'Université de Lyon

Université de Lyon
92, rue Pasteur
CS 30122
69361 Lyon Cedex 07
France
T +33 (0)4 37 37 26 70
F +33 (0)4 37 37 26 71
www.universite-lyon.fr

À l'attention de

M. Jean-Marc GEIB
Directeur
Département Formations de l'HCERES

2020_09_SAC-0009

Objet : Comité d'évaluation écoles doctorales site Lyon – Saint-Etienne.

Monsieur le directeur,

La présidence de la COMUE Université de Lyon tient à remercier les comités d'évaluation des 17 écoles doctorales du site Lyon – Saint-Etienne, pour le travail réalisé : les rapports qui ont été rendus permettent de dégager les principales forces et faiblesses sur lesquelles nous pourrions prendre appui pour améliorer notre action dans le cadre de la future accréditation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Dossier suivi par :
Anne-Cécile PIDAL
Directrice générale adjointe
Stratégie académique
+33 (0)4 37 37 26 94
anne-cecile.pidal@universite-lyon.fr

Stéphane MARTINOT
Administrateur provisoire



Observations de l'ED 485 EPIC de l'Université de Lyon à l'HCERES à propos de son évaluation effectuée en 2020

Préambule

La direction de l'ED 485 souhaite d'abord remercier le président et les membres du comité de visite, pour la bienveillance avec laquelle l'évaluation s'est déroulée dans un contexte marqué par la crise sanitaire, ainsi que pour leur lecture du rapport envoyé et la précision des remarques qu'ils ont exprimées.

Observations

- 1. p. 5, deuxième paragraphe : « L'ED EPIC a essentiellement une attractivité nationale. En 2018-19, 83 % des doctorants de l'ED EPIC sont titulaires d'un master français, dont 14,8 % proviennent d'un master du site lyonnais. Représentant un faible effectif, les doctorants titulaires d'un master étranger proviennent principalement de pays d'Europe (5 %, principalement Italie, Belgique, Grèce) et du Brésil (également 5 %). Depuis 2013, l'ED compte en moyenne 4 doctorants par an réalisant leur thèse dans le cadre d'une cotutelle internationale. La lourdeur administrative des procédures de mise en place des cotutelles semble expliquer ce faible nombre. Les codirections internationales semblent plus accessibles. »*

La réponse à l'observation est formulée, en grande partie, par le comité : les co-tutelles impliquent des procédures lourdes ; les co-directions pourraient être encouragées plus avant. Il faut également préciser que les champs disciplinaires couverts par EPIC, en SHS, supposent que les futur-es doctorant-es internationaux/ales maîtrisent le travail des concepts en français. Même si des possibilités de thèse dans une autre langue avec un résumé substantiel en français pourraient être mises en place, il faut également que les encadrant-es puissent travailler dans une autre langue que leur langue de travail, ce qui suppose une fluidité linguistique élevée. De ce fait, la direction de travaux en SHS demeure pertinente dans notre langue de travail et conduit peut-être à un taux de doctorant-es internationaux/ales plus faibles que dans des sciences dures ou expérimentales.

2. p. 5, avant-dernier paragraphe : « Une harmonisation serait cependant souhaitable, car les doctorants constatent des variations selon la composition du CSI. »

La grille des CSI a été élaborée de façon commune aux trois ED SHS portée par l'université Lyon 2 ; chaque conseil d'ED a ensuite apporté quelques modifications marginales relatives aux spécificités des champs couverts. Mais l'ensemble des CSI, opérés sous l'égide de l'ED EPIC, le sont à partir de la même grille d'accompagnement, avec les mêmes recommandations faites aux comités (bienveillance, accompagnement, vigilance et remarques constructives). Tous les CSI sont par ailleurs composés de deux EC, dont au moins un-e HDR. Les variations, s'il y en a, relèvent de l'humain.

3. p. 7 « L'ED n'exploite pas suffisamment ses données d'insertion pour construire son offre de formation. »

Si le suivi de l'insertion des docteurs pourrait et devra effectivement être amélioré, il est à craindre que la généralisation du portfolio, de la démarche compétences ou une réflexion sur les ECTS ne parviennent pas à pallier les effets de l'austérité budgétaire qui affecte structurellement l'ESR en France et poursuivis avec la LPR.

4. p. 8 : *Incertitude sur l'avenir de l'ED dans le cadre de la nouvelle université cible.*

Cette incertitude dépasse largement le cadre et le sort de l'ED 485 EPIC. Toutefois, la direction de l'ED, sous couvert de son établissement porteur, l'U. Lyon 2, participe activement à la réflexion sur la reconfiguration du doctorat, le maintien d'un Collège doctoral et le travail transversal avec les autres ED du site.

Fait à Lyon, le 24 septembre 2020,
Nikos Kalampalikis, directeur,
Isabelle Garcin-Marrou, directrice-adjointe

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

